

Chabrillan Infos - n°3 (Août 2020)

Cet été 2020 est particulier à plus d'un titre, dans nos vies personnelles, familiales, professionnelles, dans nos loisirs, nos engagements. Le maître mot est "adaptation", sans peur, dans la confiance.

Votre nouveau conseil municipal a pris maintenant connaissance des dossiers, et classé les urgences et les priorités. L'été permet à l'équipe, avec ses compétences variées, de s'organiser.

Nous vous tiendrons régulièrement informés : événements, rencontres (dates) et avancées des dossiers. N'hésitez pas à consulter le site Web de la mairie <https://chabrillan.fr>, et surtout, installez bien PanneauPocket sur vos smartphones !

Nous vous souhaitons un agréable été, dans le respect des gestes barrières et en portant l'attention nécessaire aux plus fragiles d'entre nous.

Le mot du maire

Après ce printemps si particulier l'équipe municipale, largement renouvelée, que vous avez élue est enfin en place, depuis le 27 mai.

Nous avons fait le choix, avec les adjoints et les conseillers de travailler en équipe, associant les légitimités des voix à celles des expériences. Cette approche amène une forme de partage du mandat, dans



l'esprit de démocratie participative que nous souhaitons développer.

Le partage des responsabilités offrira une réelle efficacité dans le suivi des dossiers. Notre équipe est jeune, active, motivée et aux multiples compétences mises au service de la commune.

Lors de nos premières réunions, nous avons réfléchi à notre fonctionnement, étudié les dossiers communaux en cours et créé des commissions communales dans lesquelles chaque élu est impliqué et a pris des responsabilités. Des groupes de travail, ouverts aux habitants de Chabrillan, seront aussi mis en place par thématique.

Nous souhaitons redynamiser le village, et sommes attachés au développement de la commune dans le respect de son environnement, de son caractère agricole et rural et du bien-être de ses habitants.

Nous nous engageons à être à l'écoute attentive des Chabrillanais, faisant en sorte que chacun puisse s'exprimer. Différents outils nous permettront de connaître vos attentes et d'échanger vos idées.

Une série de rencontres menées avec les associations, permettra de faire connaître aux élus leurs besoins, envies et propositions. Les résultats de ce diagnostic seront présentés et débattus à l'automne et définiront des axes de travail à venir.

Nous lançons le projet de reconstruction des vestiaires du stade de foot. Nous souhaitons y adjoindre une salle polyvalente et éventuellement d'autres fonctions. Nous devons échanger nos idées sur ce projet dans les prochains mois.

Nous relançons aussi le projet de construction d'une nouvelle école. Ce projet doit maintenant passer au stade de l'échange et la mise en cohérence avec les instances et les territoires, tout comme il doit participer et s'inclure dans notre projet de redynamisation du village.

Le contexte sanitaire particulier exigeant l'annulation de certains évènements, nos associations et notre Cafébibliothèque se sont adaptés pour animer malgré tout notre commune cet été. Nous souhaitons donc à chacun d'entre vous de profiter au mieux de cette période estivale. Et prenez soin de vous !

Cyrille VALLON

Horaires du Caf biblioth que

Avec le succ s du march  Cabreilha du mardi soir, les horaires d'ouverture du Caf biblioth que ont  t  adapt s pour cet  t  :

MARDI de 15h30 - 22h

MERCREDI de 10h - 12h30 & 15h - 18h

JEUDI de 15h30 - 22h

VENDREDI de 15h30 - 19h30

SAMEDI de 10h - 12h30 & 15h30 - 19h30

DIMANCHE de 10h00 - 12h30 & 15h30 - 19h30



Et n'oublions pas, malgr  les beaux jours, de rester attentifs aux gestes barri re et de veiller les uns aux autres !

Bien vivre   Chabrillan !

Quelques attitudes de bon sens et r gles   respecter...

Eviter les nuisances sonores



Jardinage et bricolage :

Activit s bruyantes (tondeuses, d broussailleuses, tron onneuses, machines...) autoris es de 8h30   12h & de 14h30   19h30 en semaine.

Interdites les dimanches et jours f ri s.



Animaux :

Les propri taires de chiens sont tenus de pr server la tranquillit  du voisinage, de jour comme de nuit.



Deux-roues :

Les véhicules à moteur ne doivent pas gêner les riverains. De jour comme de nuit.

Arrêté Préfectoral 2015183-0024, Art. 13. - ➤ Code de la route : art. R. 318-3.

Gérer les déchets



Déchets ménagers :

Tri sélectif obligatoire

Déposer dans les containers appropriés et non à côté.



Encombrants et produits dangereux :

Porter à la déchetterie (Eurre) *consulter les horaires sur internet (attention aux horaires d'été).* [Horaires des déchetteries](#)



Déchets verts :

Porter à la déchetterie (Eurre) *consulter les horaires sur internet.* Feu interdit dans tous les espaces (jardins, parcs)

Code pénal, art. Article R633-6. - ➤ Arrêté Préfectoral n°26-2020-03-25-004.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de chacun !

La réglementation y contribue, la commune s'engage à la faire respecter.

Église Saint-Pierre



Les travaux de rénovation de l'Eglise Saint Pierre ont démarré.

Ceux-ci sont prévus pour s'achever en fin d'année 2021, et sont réalisés en plusieurs tranches.

La tranche de travaux qui est lancée concerne le Clocher.

Celle-ci a démarré en Juin et se terminera en Octobre.

En coordination avec les voisins, les arbres ont été taillés afin de sécuriser et pérenniser les actions. Les travaux réalisés pour cette tranche sont les restaurations des toitures, des façades, de la verrière de la coupole, et de la cloche.

Les marchés de travaux ont été confiés à 6 entreprises spécialisées en Monuments Historiques et sont réalisés sous la houlette du Cabinet d'Architectes RL&A.

Comme vous le savez les Amis de Chabrilan sont associés au financement des travaux. Le Maire a proposé que ceux-ci puissent être associés au déroulé des travaux. Ce partenariat a été mis en place. Les Amis de Chabrilan communiqueront de leur côté aussi sur l'avancée des travaux :

- sur leur compte <https://www.facebook.com/amis.amisdechabrilan>
- en leur demandant de vous abonner à leur newsletter (faire une demande par mail à lesamisdechabrilan@orange.fr)

Nous aurons l'occasion de vous décrire plus largement ces travaux d'envergure lors d'une prochaine lettre.

Le marché de Cabreilha

Les marchés du mardi soir (à partir de 18h) à Chabrilan ont un vrai succès et nous donnent un peu de baume au cœur cet été (environ 500 visiteurs par soirée).

En appui à cette initiative de la nouvelle association Cabreilha, le Cafébibliothèque organise des animations pendant le marché et des concerts de différentes musiques en soirée (à partir de 20h).



Retrouvez toute l'histoire de ce marché sur [Marché de Cabreilha](#) raconté par l'association Cabreilha.

Attention : Il ne vous reste plus que 3 dates pour venir voir si vous ne l'avez pas déjà fait : les 11, 18 et 25 août de 18h à 22h.

Les poubelles ...

Petit billet d'humeur sur ce sujet délicat, plutôt sale, voire mal vu...

Sujet qui agace lorsqu'il faut nettoyer les points de collecte (à la charge de la commune),
Sujet qui pèse (sur les finances de la commune) lorsque l'employé communal passe des journées à nettoyer et les emmener lui-même,

Sujet qui ne paraît pas compliqué lorsqu'il faut trier dans les bons containers, mais visiblement pas pour tout le monde...

Sujet qui paraît clair (sauf pour certains ?) : **non, il n'y a pas de container à végétaux, ni pour les gravats, ni pour les pots de peinture...**

Bref, la nouvelle équipe municipale fait appel à votre civisme mais plus directement vous indique que ce sont nos finances qui sont grevées, vos impôts qui partent dans une poubelle et sans tri sélectif pour celle-là ...

L'eau potable

La gestion de la ressource en eau est un des sujets majeur de la municipalité : voir l'article récemment consacré à ce sujet : [Eau potable à Chabrilan](#)

Pour la seconde année consécutive, le niveau de notre ressource en eau est tellement bas que nous avons fait appel début août à la solidarité de nos voisins d'Autichamp pour continuer à alimenter tous les abonnés.

Vous avez reçu une information dans vos boîtes aux lettres vous incitant à réduire votre consommation en eau potable. Sachez que vos efforts l'été dernier ont été significatifs pour gérer la crise : le plus petit geste comptera. Particulier ou professionnel, pensez à signaler à la mairie toute fuite ou tout besoin nouveau pour étudier les impacts.

Par ailleurs, vos élus délégués à l'eau potable mènent plusieurs actions :

- commande d'un premier sondage qui sera effectué en août autour des actuelles sources,
- obtention de l'accord de la SNCF pour faire un second sondage vers les Gilles,
- contact avec la DDT qui étudie les possibilités d'interconnexion des réseaux d'eau avec Saou et les communes alentours.

Que se passe-t-il quand nous découvrons une dépense anormale d'eau ?

Daniel, notre technicien surveille avec beaucoup d'assiduité l'évolution des niveaux d'eau dans les réservoirs.

- Jeudi 6, une première alerte : le niveau a baissé anormalement. Il passe une partie de la journée à contrôler chaque section du réseau et demande à Autichamp l'autorisation d'ouvrir les vannes.
- Vendredi 7, l'alerte est générale. Même les réserves d'Autichamp sont au plus bas. Trois conseillers se mobilisent. Toutes les éventualités sont étudiées : consommation ponctuelle excessive (piscines, jardins, pelouses...) ou possibilité d'une fuite sur les canalisations (imposant une reprise de chaque secteur... sans résultat).

Au total, 2 journées de Daniel, 1 journée de trois conseillers.

Quelles leçons en tirer ?

Un besoin urgent en eau peut être impératif pour un particulier comme pour un professionnel. Nous vous demandons dans ce cas d'en avertir la municipalité par le secrétariat de mairie, notre technicien Daniel Mège ou à défaut l'un des conseillers responsable Ludwig Blanc ou Dominique Ardouvin.

Ces deux journées ont de plus empêché Daniel de mener son travail quotidien : pas d'entretien des rues ni des espaces du village. Pensons-y !

La nouvelle municipalité

La composition des membres du conseil municipal ainsi que les délégations des adjoints est à retrouver sur le site : [La municipalité](#)

Les jours et horaires d'ouverture au public de la mairie

MARDI de 13h30 à 17h30

JEUDI de 9h à 12h

VENDREDI de 9h à 12h

Les adjoints Dominique Ardouvin et Myriam Seiler seront habituellement présents les mardi et vendredi matin à la mairie et disponibles pour des rencontres sur rendez-vous. Le Maire est disponible sur rendez-vous le jeudi après-midi.

Site Internet de la mairie

Le site Internet de la mairie a été mis à jour et vous y retrouverez ces différents sujets :

- Le programme des animations : [Actualités](#)
 - La lutte contre l'ambrosie : différents moyens mis en oeuvre pour limiter la prolifération de cette plante incluant la pâture dans la réserve naturelle : [Ambrosie aux Ramières](#)
 - L'arrivée de la fibre optique : [La fibre optique arrive ...](#)
 - La composition des commissions (partie "élus"), du CCAS : [La municipalité](#)
-

À très bientôt !

D'ici au prochain numéro, prenez bien soin de vous et de vos proches. Envoyez-nous vos propositions de contributions à l'adresse info@chabrilan.fr !

[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)

Mairie de Chabrilan, 1 place de la Porte de Bayard, 26400 Chabrilan